

----- Message original -----

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] participation enquête publique Catella

**De :** Delphine Nonnenmacher

**Pour :** pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

**Date :** 02/04/2023 22:23

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis contre le projet de construction de deux entrepôts de stockage de matières combustibles sur le territoire de Villefranche-sur-Cher et de Romorantin. En effet, à un moment où tous les scientifiques et spécialistes alertent sur le dérèglement climatique, il paraît inconcevable de s'entêter dans un tel projet :

- C'est un projet de destruction des sols. Ce projet va artificialiser 18 ha de terrain. Les sols sont des capteurs de carbone importants et sont d'une importance capitale dans le cycle de l'eau. Le porteur de projet aurait dû étudier la possibilité d'utiliser une friche industrielle, déjà artificialisée.

- C'est un projet de destruction de la biodiversité : une zone humide qui serait partiellement détruite, une espèce végétale protégée détruite et des modifications de l'environnement et de l'habitat de plusieurs dizaines d'oiseaux et de chauve-souris, et par dessus tout, ce projet est en zone Natura 2000 censée être protégée ! Une mesure compensatoire ne pourra jamais remplacer ce qui est détruit !

- C'est un projet polluant.

Je n'imagine pas l'augmentation de la pollution de l'air qu'engendrerait le passage de 1200 véhicules légers et 392 poids lourds !

La pollution lumineuse de ce type d'entrepôts n'est plus à démontrer ; il suffit d'observer l'immense halo de lumières à la nuit tombée des zones logistiques de Mer, Meung-sur-Loire ou encore Artenay.

La pollution sonore engendrée par l'augmentation du trafic et le fonctionnement des entrepôts sera néfaste pour les habitants (premières habitations à 100m).

- C'est un projet dangereux. Il s'agit de stockage de matières combustibles. Au moindre départ de feu, l'incendie serait impossible à maîtriser dans ce type d'entrepôts de par leur hauteur (près de 15m).

Les habitants s'inquiètent également de la dévaluation de leurs biens immobiliers.

Pour toutes ces raisons, je suis contre ce projet.

Merci de toute l'attention que vous porterez à ma contribution.

Cordialement,

Mme Nonnenmacher